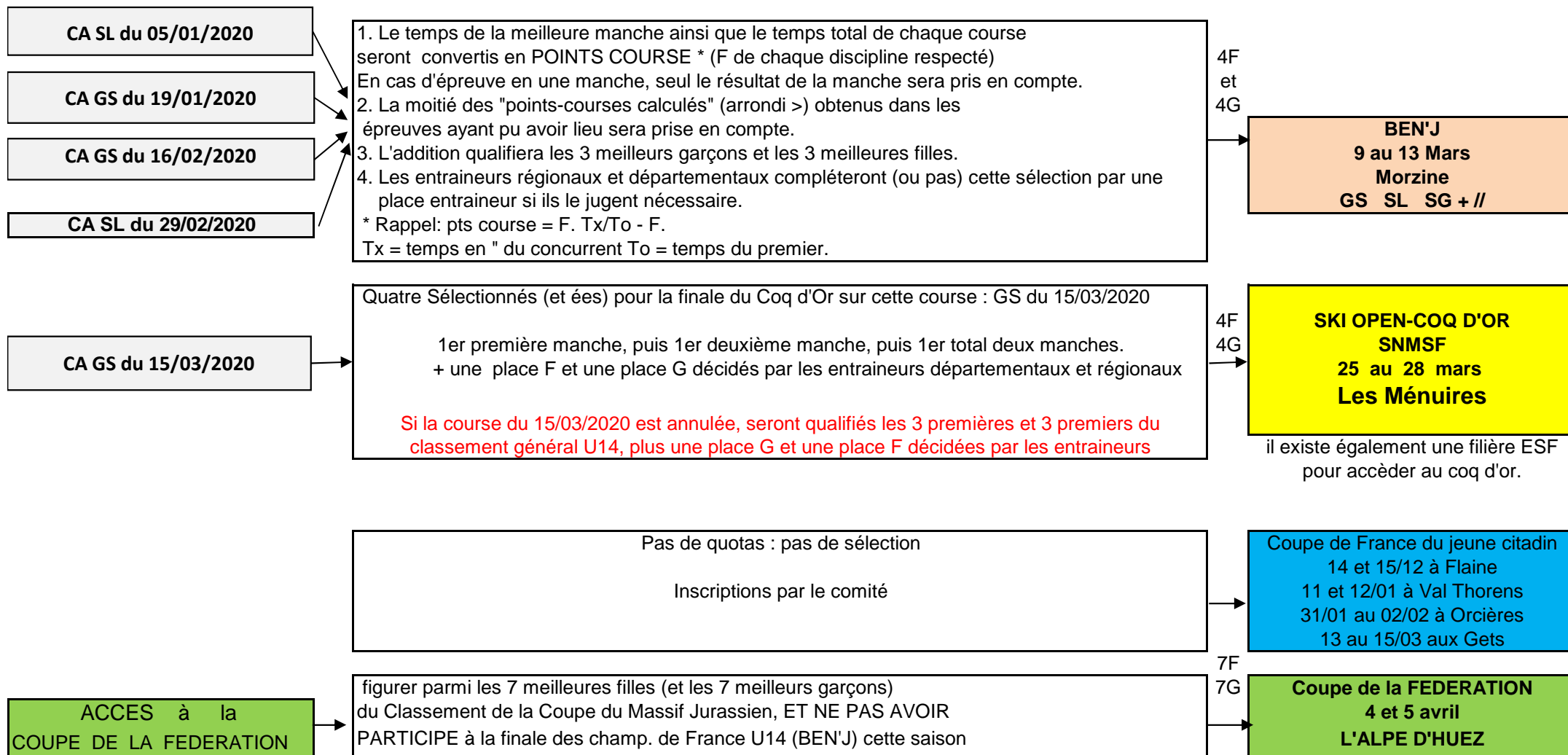


Sport Aventures

CATÉGORIE U 14 G & F
MODE de SÉLECTION pour l'accès aux ÉPREUVES NATIONALES
et règlement de la coupe régionale
SAISON 2019 - 2020

U 14

Le calcul s'effectue en prenant la moitié (arrondi supérieur) des "points place" des courses régionales ayant pu avoir lieu.
En cas d'égalité le nombre de victoire, puis de 2nd places, puis de 3ème places puis du meilleur classement sur une épreuve nationale puis de l'age (plus jeune vainqueur) seront pris en compte. Notes : Les points places sont attribués aux quinze premiers (30,25,20,18,16,14,12,10,8,6,5,4,3,2,1)

Sélection coupe d'argent : L'accès aux coupes d'argent est définie par chaque département

Notes : sélection épreuves nationales, les entraîneurs départementaux et régionaux se réservent le droit de remplir et/ou de modifier la répartition garçon fille des quotas en fonction du niveau des coureurs. En cas d'hiver difficile, les entraîneurs organiseront des chronos pour faire les sélections.

Ce règlement a été décidé par la commission alpine du massif jurassien